



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU VAR

DDTM du Var
Service Aménagement Durable
Bureau Risques
Rédacteur : Philippe ROBUSTELLI

**Commission Départementale des Risques Naturels Majeurs du Var (CDRNM 83)
séance du 14 février 2019 – hémicycle RG. LAURIN
Relevé des points importants**

Présents : cf liste des participants ci-annexée.

La CDRNM s'est réunie le 14 février 2019 en préfecture, sous la présidence de M. Jean-Luc VIDELAINE, préfet du Var. La séance est ouverte à 9h35.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1) Ouverture de séance par le préfet et renouvellement de la CDRNM
- 2) Bilan 2018 par le DDTM
- 3) Bilan Fonds Barnier
- 4) Information sur les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle
- 5) Actions de communication 2018
- 6) Retour d'expérience sur les inondations de la Garonette et de l'Argens
- 7) Projet de Porter à connaissance submersion marine
- 8) Programmation des PPRN 2019/2020
- 9) Questions diverses et propositions de sujets pour la prochaine CDRNM

Le contenu des présentations des points à l'ordre du jour est disponible sur :
<http://www.var.gouv.fr/cdrnm-du-14-fevrier-2019-a7746.html>

Point 1 : Ouverture de séance par le préfet et renouvellement de la CDRNM

La présente CDRNM est réunie ce jour conformément aux dispositions de l'arrêté du 13 janvier 2016.

Les membres de cette Commission sont nommés pour une durée de trois ans. Il est proposé de reconduire les membres de la commission pour un nouveau mandat de trois ans.

Le préfet rappelle l'importance du risque « inondation » pour le Var et la vigilance collective nécessaire dans ce domaine. Les événements de l'automne et les trois décès enregistrés nous le rappellent.

La campagne d'information sur les épisodes méditerranéens avait encore été renforcée l'été dernier. Cet exercice sera à renouveler cette année.

Point 2 : Bilan 2018 par le DDTM

Les principaux événements de l'année 2018 :

- février : premiers résultats de l'étude sur la connaissance de l'aléa submersion marine qui venait affiner des études précédentes. Ces études ont été présentées à l'occasion d'une réunion du syndicat des communes du littoral varois qui se tenait au Pradet. Il y a été présenté l'ensemble des cartographies avec les premiers principes

de constructibilité prenant en compte ce phénomène de submersion marine avec l'objectif de produire un porter à connaissance. Certaines collectivités ont produit des contributions. Ce porter à connaissance sera prochainement proposé à la signature du préfet ;

- le dossier départemental sur les risques majeurs a été approuvé et signé. Il s'agissait d'une révision du dossier. Il a été diffusé à l'ensemble des maires en juillet ;

- en juin, s'est tenu le Forum des risques, action collective pilotée par la DDTM. Il visait à faire travailler ensemble les différents acteurs de la prévention sur la communication et la sensibilisation aux risques. L'objectif était de faire émerger un certain nombre d'idées opérationnelles pour améliorer l'information préventive de la population, et notamment celle venant en villégiature dans le département, cette dernière étant particulièrement difficile à informer.

- en juillet, le PAPI des petits côtiers toulonnais a été labellisé, ce qui porte le total à quatre PAPI complets labellisés sur le département. La préparation de la labellisation des PAPI du golfe de Saint-Tropez et du Gapeau est en cours. La quasi-totalité des territoires du Var concernés par le risque inondation sera ainsi couverte par des PAPI.

- A noter également la signature de la convention du PAPI fleuves côtiers des Maures.

- L'année 2018 n'a pas connu d'incendies majeurs.

- En revanche, les inondations n'ont pas épargné le département avec deux victimes sur la Garonnette et une victime à Saint Antonin du Var.

- Par ailleurs, les phénomènes peuvent se conjuguer lorsque, par exemple, les effets des incendies aggravent les conséquences des épisodes de crues (coulées de boues).

- Opération « Plouf Campus » à l'université de la Garde : il s'agissait de sensibiliser les enfants du cours préparatoire à la sixième sur les risques.

Intervention de M. ROUX :

M. ROUX souhaite qu'une place plus importante soit faite aux feux de forêts au sein de cette instance même si l'année 2018 n'a pas connu d'incendies majeurs. Il rappelle toute l'importance des obligations légales de débroussaillage.

Réponse de M. le Préfet : La campagne de sensibilisation aux feux de forêt sera relancée au printemps 2019. Il sera rappelé le caractère primordial du débroussaillage.

Il rappelle le jugement qui a annulé le PPRIF de Bormes pour défaut de concertation avec le Conseil régional et le Conseil départemental. Il déplore le temps perdu en raison de cette décision.

Intervention de Mme FAYS, présidente de VIE :

Mme FAYS signale le courrier qu'elle a adressé le 7 février 2019 pour évoquer différents points concernant la CDRNM.

Réponse de M. le Préfet : les éléments de réponse à vos préoccupations seront apportés au fil de la séance.

Point 3 : Bilan financier du FPRNM (Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs)

La DDTM présente le bilan de la consommation du FPRNM depuis 2014. Voir la présentation jointe.

A noter :

- la publication du nouveau décret sur les subventions publiques d'État qui se substitue à celui de 1999 et assouplit notamment les conditions de démarrage des actions. C'est désormais à partir de la date de réception de la demande de subvention que les actions peuvent être mises en œuvre. Le nouveau décret permet également le financement d'investissements à 100 % par des subventions publiques.

- le projet de note technique du FPRNM :

Concernant le reversement au budget général de l'État d'une partie des fonds collectés auprès des assurances au titre du Fonds Barnier (question posée par l'association VIE), il appartient au Gouvernement d'apporter la réponse qui dépasse le niveau local. La question sera transmise au niveau central via le présent relevé de décisions. Aujourd'hui, il n'y a pas de difficulté signalée pour financer les actions des PAPI.

Intervention de M. URVOY - Association Viva

M. URVOY considère qu'il n'y a pas, actuellement, de risques pesant sur l'attribution des crédits fléchés pour le PAPI de l'Argens. Il souhaite néanmoins qu'une réponse soit apportée concernant la part de l'enveloppe du Fonds Barnier reversée au budget général (voir la lettre jointe au présent relevé).

Intervention de M. AUDIBERT-TROIN - Syndicat mixte de l'Argens

M. AUDIBERT-TROIN note que les difficultés ne résident pas tant dans la contractualisation et le respect par l'État de ses engagements mais plutôt dans la lourdeur des procédures administratives attachées aux projets. Une lettre en ce sens a été adressée au Premier ministre le 22 janvier 2019. Elle évoque deux propositions :

- un guichet unique ;
- les procédures d'urgence visant à alléger les processus existants.

Intervention de M. LANSADE, maire de Cogolin

M. LANSADE déplore le désengagement du Conseil régional, qui représente plusieurs millions d'euros dans le PAPI du Golfe de Saint Tropez, ce qui se traduit par des efforts supplémentaires à consentir par la collectivité.

Point 4 : Information sur les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Voir le diaporama joint.

Intervention de M. HESSE - médiateur des sociétés d'assurances

M. HESSE fait part de la réticence des assureurs à indemniser les personnes victimes de retrait gonflement d'argile en invoquant les défauts de construction. Il explique que des solutions amiables existent.

Il fait également état de travaux législatifs en cours visant à sortir les mouvements de terrain du champ des catastrophes naturelles pour les inscrire dans celui de l'assurance construction. Il indique que les assureurs redoutent aujourd'hui que les mouvements de terrain prennent véritablement le pas en matière budgétaire sur les autres risques naturels.

Réponse du DDTM

Il est possible d'identifier les affaires traitées dans le cadre du Fonds Barnier, relatives aux mouvements de terrains.

Point 5 : Actions de communication 2018

1/ Action « PLOUF » de novembre 2018 à l'université de Toulon La Garde.

Cette manifestation est un événement de sensibilisation et de communication sur le risque inondation, structuré autour d'ateliers ludiques et pédagogiques, en partenariat avec l'Institut français des formateurs des risques majeurs et protection de l'environnement. Ces ateliers ont été animés, entre autres, par l'IFO-RME, le SDIS, la DDTM 83, la Réserve communale de sécurité civile de Toulon, la Protection civile du Var, la ville de Toulon, TPM, le syndicat de gestion de l'Eygoutier, le rectorat de Nice et les services de l'État. Plus de 300 petits Varois ont été accueillis.

Voir également le diaporama joint.

Diffusion du reportage vidéo.

2/ Forum des risques du 14 juin 2018.

Voir le diaporama joint

Les actes du forum sont consultables sur le site des services de l'État dans le Var à la rubrique CDRNM.

Intervention de Mme FAYS

Mme FAYS souligne la qualité de ce forum qui était une première à sa connaissance dans le département du Var. Elle propose qu'une action de formation particulière soit menée sur les réserves communales de sécurité civile qui, actuellement, sont surtout axées sur les incendies.

Elle rappelle que le département du Var compte 7 000 bénévoles agréés comités réserves communales de sécurité civile et que son association forme tous les ans environ entre 150 et 180 personnes sur l'ensemble des risques.

Intervention de M. AUDIBERT-TROIN

Dans le cadre du PAPI de l'Argens, quatre exercices de crise grandeur nature doivent être mis en place. Le dernier s'est déroulé à l'automne 2018. Ces exercices en vraie grandeur ont été des succès et sont indispensables. Il faut inscrire dans la mémoire collective les bons réflexes en matière d'inondation comme ce département a su le faire pour le risque incendie depuis plusieurs années. L'implication de tous est soulignée.

Ces exercices ont permis de travailler sur l'harmonisation de la communication de crise et sur quelques axes d'amélioration, notamment pour les PC crise.

Le prochain exercice associera la population, en particulier les campings.

Intervention de M. le Sous-préfet de Draguignan

M. le Sous-préfet souligne le contexte d'un exercice réalisé quelques jours après la gestion de crise des intempéries du mois d'octobre. Ces exercices permettent, en fonction du scénario choisi, de vérifier la bonne coordination et les bons réflexes des différents acteurs, dont les retours d'expérience sont extrêmement riches.

Ils conduisent également à améliorer certains points opérationnels et d'équipements.

M. le Sous-préfet salue l'excellente mobilisation et coopération des différents acteurs et souligne l'intérêt de poursuivre la formation et de renouveler ce type d'exercices.

Point 6 : Retour d'expérience sur les inondations de la Garonnette et de l'Argens

Voir la présentation du CEREMA jointe.

Intervention de Benjamin VAN LUNSSSEN - Communauté de communes du Golfe de Saint Tropez

M. Van Lunssen souligne le rôle significatif des murs de séparation des différentes propriétés dans la surélévation des cotes d'eau.

Il ajoute qu'un modèle hydraulique a été mis au point la suite de l'évènement. Il permettra de définir des aménagements pour essayer de réduire l'aléa au moins pour les crues les plus fréquentes.

Il sera inséré, dans le projet de PAPI, une démarche d'accompagnement des particuliers dans la réduction de la vulnérabilité, en prévoyant de réaliser notamment des diagnostics financés par le syndicat ainsi qu'à l'échelle de la communauté de communes du golfe de Saint-Tropez. Dans un certain nombre de cas, les mesures de réduction de vulnérabilité, simples rapides, permettent de réduire efficacement l'impact des inondations.

Il sera également réalisé un travail d'information des riverains sur le phénomène, son origine et l'ensemble des actions qui seront lancées.

La connaissance du cours d'eau sera améliorée avec son instrumentalisation dans le but d'anticiper sa réaction à la faveur de ces phénomènes orageux intenses.

Un travail sera également engagé pour un meilleur partage des informations entre les deux communes, notamment concernant les plans communaux de sauvegarde pour les mettre en cohérence avec la gestion des réseaux routiers.

Les systèmes d'alerte doivent également prendre en compte la population saisonnière qui ne s'attend pas forcément à des phénomènes d'inondation aussi importants.

Intervention de M. AUDIBERT-TROIN

M. AUDIBERT-TROIN précise que la cause du décès survenu à Saint Antonin du Var est à rechercher dans la réaction de panique de la victime et rappelle toute l'importance de la culture du risque au sein de la population.

Intervention de Mme FAYS

Mme Fays considère que le PAC est un début de réponse mais aurait souhaité qu'un PPR soit réalisé sur la Garonnette.

Réponse du DDTM

Les PPR sont des procédures longues et fortement sujettes à contentieux quand les PAC permettent d'apporter des réponses immédiates en matière d'urbanisme.

Intervention de M. Jean PANSU - Service de prévention des crues Est Méditerranée

Voir la présentation jointe.

A retenir :

- la rapidité de réaction des cours d'eau côtiers sous l'effet des orages stationnaires difficiles à prévoir ;
- l'importance de la sensibilisation des populations à ces phénomènes ;
- le travail en cours sur la faisabilité de l'extension du réseau Vigicrues sur les côtiers varois ;

- le travail très intéressant avec la CCGolfe qui fait partie du réseau d'alerte crues ;
- l'importance du partage de données entre le SPC et les autres partenaires.

Point 7 : Projet de porter à connaissance submersion marine

Voir la présentation jointe. L'objectif est de diffuser les documents dans les prochaines semaines.

Point 8 : Programmation des PPRN 2019/2020

La programmation des PPR pour les années 2018 et 2019. Voir le diaporama présenté par la DDTM.

Le nombre de PPR produits est limité par les moyens humains qui y sont consacrés. Par ailleurs, ces procédures longues et complexes, notamment en raison des phases de concertation, font de plus en plus l'objet de contentieux.

Les durées de ces procédures peuvent être très longues, entre le début des études et l'approbation purgée de tout de tout recours (parfois plus de dix ans).

Le porter à connaissance est une solution pour doter les collectivités d'un outil leur permettant d'agir en matière d'urbanisme sur la base de l'article R111-2 du code de l'urbanisme.

Intervention de Mme FAYS

Mme FAYS déplore que les moyens de l'État soient limités pour conduire des PPR mais constate malgré tout, que des moyens financiers existent via le Fonds Barnier.

Par ailleurs, elle constate que si la PAC est un bon outil pour les élus, le PPR présente l'avantage de mieux informer les particuliers par son statut de servitude d'utilité publique.

Réponse du DDTM

Le porter à connaissance n'exclut pas l'information qui est communiquée dans le cadre du dispositif IAL (information acquéreur locataire).

Intervention de Monsieur SIMON - MTPM

M. SIMON souhaite que les études réalisées, par exemple par le Syndicat de l'Eygoutier, puissent être utilisées dans le cadre d'un porter à connaissance afin de pouvoir statuer sur les choix d'urbanisation sur le territoire. Ces études permettent d'améliorer la connaissance par rapport aux anciens documents.

Point 9 : propositions de sujets pour la prochaine séance de la CDRNM

Intervention de M. Jean-Pierre VERAN - Association des maires du Var

M. VERAN souhaite que le thème du ruissellement soit abordé lors d'une prochaine séance.

Intervention de M. Georges OLIVARI. Maison régionale de l'eau

M. OLIVARI appelle l'attention des membres de la réunion sur le rôle joué par le karst dans les phénomènes de ruissellement et d'inondation. Il souhaite savoir si ce phénomène est bien pris en compte dans les études.

Intervention de Mme Christiane GRANDCHAMP

Mme GRANDCHAMP souhaite évoquer le suivi des dépôts de gravats et de déchets de BTP dans les zones agricoles, voire les zones inondables ou naturelles. Le problème se pose partout dans le Var, et particulièrement dans des zones qui normalement devraient être protégées.


Des actions de lutte sont menées par l'État et peuvent conduire à de lourdes sanctions (jusqu'à 100 000 euros et 10 mois de prison).

Proposition pour l'ordre du jour de la prochaine CDRNM adressée post réunion par MTPM :

- le risque tsunami ;

- ~~la prévention et la lutte contre les~~ maladies vectorielles transmises par le moustique tigre en France métropolitaine.

La séance est levée à 12h10.



Jean-Luc VIDELAINE

Collège 1

CDRNM 83 élargie - Collège des Élus des CT

Structure	Présences
COMMUNAUTE DE COMMUNES MEDITERRANEE PORTE DES MAURES	François DE CANSON Thierry TOURET
CONSEIL REGIONAL PACA	
SYNDICAT MIXTE DE L'ARGENS	Olivier AUDIBERT-TROIN Delphine BARRIAU
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAR	Marie RUCINSKI-BECKER
SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU GAPEAU	Vincent GERMANO
METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE	Christian SIMON Anthony BROSSARD Frédéric GIRAUD Anne-Evelyne CHOLLET Jennyfer FUGIER
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES COMMUNES FORESTIERES DU VAR	Grégory CORNILLAC M.LEBERRE
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GOLFE DE SAINT TROPEZ	Marc-Etienne LANSADE Benjamin VAN LUNSEN
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VAR ESTEREL MEDITERRANEE	Jérôme RAINALDI
COMMUNAUTE DE COMMUNES PROVENCE VERDON	
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SUD SAINTE BAUME	
COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DU VAR	

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DRACENOISE	
COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FAYENCE	
COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR DU VAR	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ISSOLE	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DU GAPEAU	
SYNDICAT INTERCOMMUNAL MEDITERRANEE PORTE DES MAURES	
COMMUNAUTE DE COMMUNES COMTE DE PROVENCE	
ASSOCIATION DES MAIRES DU VAR (AMF)	Jean-Pierre VERAN Bernard CHILINI
PARC NATUREL REGIONAL DU VERDON	
ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE FRANCE DU VAR (AMR)	
SYNDICAT DE GESTION DE L'EYGOUTIER	Rudy NICOLAU
MAIRIE DE LA GARDE	Alix LOUSTAU Christian SCHAFFMAUSER
SCOT PROVENCE MEDITERRANEE	Christian SIMON

Collège 2

CDRNM 83 élargie - Collège Usagers et Organismes socio-professionnels

Structure	Présences
ASSOCIATION VAR INONDATIONS ECOLOGISME V.I.E DE L'EAU	Josette FAYS
SYNDICAT DES PROPRIETAIRES FORESTIERS SYLVICULTEURS (SPFS) DU VAR	Frédéric-Georges ROUX
MEDIATEUR DES SOCIETES D'ASSURANCES	Jean-François HESSE
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES COMITES COMMUNAUX FEUX DE FORET (ADCCFF) DU VAR	Gilles ALLIONE Philippe LAURERI M.MASSON
ASSOCIATION CYPRES	Michel SACHER
CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DU VAR	
DELEGATION REGIONALE PACA DE L'INSTITUT FRANCAIS DES FORMATEURS RISQUES MAJEURS ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (IFFO-Rmé)	
ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DES RIVERAINS DE L'EYGOUTIER (AIRE)	
ASSOCIATION DE DEFENSE DU PLAN DE LA GARDE (ADPLG)	Christiane GRANDCHAMP
CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DU VAR	
ASSOCIATION DES RIVERAINS DES COURS D'EAU DE PUGET SUR ARGENS (ARCEPA)	Jean-Luc LAVAURE
ASSOCIATION POUR LA SECURITE ET LA DEFENSE DE LA NARTUBY (ASDN)	Bibiane NIOUCEL

AGENCE D'URBANISME DE L'AIRE TOULONNAISE (AUDAT)	Edouard MASSONNEAU
CHAMBRE DEPARTEMENTALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU VAR	Thibault VALDISERRA Marianne GARDE
UNION DEPARTEMENTALE DU VAR POUR LA SAUVEGARDE DE LA VIE ET DE LA NATURE (UDVN-FNE 83)	
ASSOCIATION LE LUC AU SEC	
SYNDICAT DES ARCHITECTES DE LA COTE D'AZUR (SACA)	
LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX DU VAR (LPO)	
MAISON REGIONALE DE L'EAU PACA	Georges OLIVARI
CONSEIL REGIONAL DE L'ORDRE DES ARCHITECTES PACA	
AGENCE LUYTON	
FEDERATION HYDRAULIQUE DU VAR	Franck CHAUVET
ASSOCIATION VIVRE INSTALLE AU VAL D'ARGENS (VIVA)	Yves URVOY Christophe BOUCHERIT
CAMPING LA BARQUE FEDERATION MOUVEMENT D'ACTION POUR LA RADE DE TOULON ET LE LITTORAL VAROIS (MART 83)	Jean-Claude BELLONNE

Collège 3

CDRNM 83 élargie - Collège des Administrations

Structure	Présences
PREFECTURE DU VAR	Jean-Luc VIDELAINE Eric DE WISPELAERE Stéphanie RAMIREZ Cécile MENAND
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER (DDTM) DU VAR	David BARJON Francisco RUDA Philippe ROBUSTELLI Henri SALVAT Florian DASPRE Christine GUICHARD Danielle DUBOIS Didier PALIFERRO Valérie BANCEL
AGENCE INTERDEPARTEMENTALE VAR ALPES-MARITIMES DE L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS (ONF)	Manuel FULCHIRON
DELEGATION MILITAIRE DEPARTEMENTALE (DMD) DU VAR	Colonel Erick LANDES
AGENCE DE L'EAU RHONE MEDITERRANEE CORSE	
DREAL PACA	Jérôme BOCQUEL
RECTORAT DE L'ACADEMIE DE NICE	Marie-France DERUSCO

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS) DU VAR	Lt-Colonel POPPI
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS (DDPP) DU VAR	Laure FLORENT
PARC NATIONAL DE PORT-CROS	Laurence BONNAMY Eric SERANTONI
METEO FRANCE SUD-ESTSPC MED EST	Jean PANSU
AFB	Michel NIVEAU
ONCFS	Patrick MARTIN
BRGM	Jean-Luc LAMBEAUX